

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2021/2022



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°45 - publié le 22 juin 2022



Commission des Compétitions Jeunes



PROCÈS-VERBAL N°44 du 21 / 07 / 2022

Présents : LAULAGNET Roselyne, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

Excusés : CHANAS Flavie, FUSTIER Thomas.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

ENGAGEMENTS SAISON 2022-23

Vous trouverez ci-dessous les dates d'engagement de vos équipes pour la saison 2022-2023.

Compétitions	Dates limites d'engagement
U18 D1 – D2	16 Juillet 2022
U18 Brassage	14 Aout 2022
U18 F	10 Septembre 2022
U15 D1 – D2	16 Juillet 2022
U15 Brassage	14 Aout 2022
U13 Excellence Brassage	14 Aout 2022
U13 Promotion Brassage	29 Aout 2022
U13 1 ^{ère} Division Brassage	29 Aout 2022
U11	05 Septembre 2022
U9	09 Septembre 2022
U7	09 Septembre 2022

JOURNEES ACCUEIL FOOT ANIMATION

Les clubs sont priés de noter les dates des journées d'accueil :

- U11 : 17 / 09 / 2022,
- U9 : 24 / 09 / 2022,
- U7 : 24 / 09 / 2022.



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 28 du 20 juin 2022

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL : En séniors, peuvent jouer 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement (établi par un médecin fédéral).

Accession en R2 Ligue : Rhône Crussol. Bravo au club pour ce beau parcours.

Constitution de la poule D1 de la saison prochaine : AS DONATIENNE, FELINES ST CYR, TREFLE FOOT, JOYEUSE ST PAUL, LARNAGE SERVES, ST ROMAIN DE SURIEU 2, EYRIEUX EMBROYE, RUOMS, ROCHEMAURE et BAS VIVARAIS.

Pré-engagés en poule D2 : BOULIEU LES ANNONAY, PLATEAU ARDECHOIS, SARRAS SPORT, ST JULIEN MOLIN MOLETTE, ST ALBAN D'AY, CHATEAUNEUF S/ ISERE, LA VALDAINE, PONT LA ROCHE, TAIN TOURNON

Si nouveaux engagements, possibilités de faire une poule D3 selon le nombre.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL : En séniors, peuvent jouer 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement (établi par un médecin fédéral).

COUPES DEPARTEMENTALES CAMOU WOLF et DRESHER TARDY

Coupe CAMOU WOLF : c'est l'équipe de Rhône Crussol qui gagne la coupe après sa victoire en finale contre Ruoms.

Coupe DRESHER TARDY : c'est l'équipe de Joyeuse St Paul qui gagne la coupe après sa victoire en finale contre La Valdaine.

Un grand merci au club de Tain Tournon qui nous a accueillis pour ces finales et félicitations aux 4 clubs présents pour ces finales pour leur beau parcours.

POULE U11 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2011), les U10 (nées en 2012), les U9 (nées en 2013)

Ballon taille 4

Horaire officiel : Le samedi à 14h00

CHAMPIONNAT U13F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2009), les U12 (nées en 2010), les U11 (nées en 2011).

Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2007), U14 (nées en 2008), U13 (nées en 2009) et U12 (nées en 2010).

Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2004), U17 (nées en 2005), U16 (nées en 2006) et les U15 (nées en 2007)

Horaire officiel le samedi à 15h30

Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

INFORMATIONS AUX CLUBS

Concernant l'opération de féminisation « femme foot en Drôme Ardèche », nous avons reçu 19 nominations. Ces lauréates seront invitées et mises à l'honneur lors de notre soirée des récompenses au mois d'octobre.

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour les séniors F, Les U18F et les U15F. En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre.



District Drôme Ardèche de Football



Commission Beach Soccer et Futsal

PROCÈS-VERBAL N° 03

Réunion du 17 juin 2022

Présents : D'AGOSTINO Dominique, BRESSON Claude, MARTINEZ Emile

BEACH SOCCER : CHAMPIONNAT

1ere journée

- FC HEYRIEUX / PS ROMANS à Guilherand
- CENTRE ARDECHE / BEACH CEVENNES à Vesseaux

2eme journée

- PS ROMANS / O CENTRE ARDECHE à Guilherand
- BEACH CEVENNES à Vesseaux

Finale régionale le dimanche 26 juin à Vesseaux

Le Président
D. D'AGOSTINO

Le Secrétaire
C. BRESSON



Commission de contrôle de l'encadrement des équipes



PROCÈS-VERBAL N°2

DU 16 juin 2022

Composition de la commission d'encadrement :

Présents : René ARTES, Philippe PEALAT, Jean-Marie PION.

Excusé : Joseph CORREARD.

La commission étudie la position de chaque club dont l'équipe doit-être entraînée par des éducateurs diplômés.

RAPPELS AUX CLUBS SOUMIS A L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES :

En cas de changement d'éducateur en cours de saison, aviser immédiatement la commission et fournir les copies des documents du successeur (licence éducateur et diplôme)

- En cas d'arrêt de travail, fournir la copie de l'arrêt de travail
- En cas d'absence, fournir un courrier justifiant le motif exact

1 ère division :

Aucune infraction relevée. Tous les éducateurs ont été présents pour le minimum de rencontres à satisfaire en championnat, soit 16 rencontres.

2 ème division :

POULE A :

Saint Donat AMS/2 : l'éducateur déclaré JACOBUCCI Christophe a été présent à 14 rencontres au lieu des 16 obligatoires. L'équipe est pénalisée de moins 1 point.

POULE B :

Allan Fr Foot 1 : l'éducateur déclaré AUGIER Bastien a été présent à 9 rencontres au lieu des 16 obligatoires. L'équipe est pénalisée de moins 4 points.

U.18.D.1 :

Mours Saint Eusèbe : l'éducateur déclaré GONCALVES David a été présent à 11 rencontres au lieu des 14 obligatoires. L'équipe est pénalisée de moins 1 point.

U.18 D.2 :

Larnage Sevres FC : l'éducateur déclaré CHEVREUL Sébastien a été présent à 3 rencontres au lieu des 14 obligatoires. L'équipe est pénalisée de moins 8 points.

U.15.D.2 :

US Montélimar 2 : l'éducateur déclaré BACHI Anouar a été présent à 10 rencontres au lieu des 14 obligatoires. L'équipe est pénalisée de moins 2 points.

L'ensemble de ces clubs pénalisés ont été informé à plusieurs reprises au cours de la saison sur leur situation en infraction.

En outre les éducateurs ayant bénéficié d'une dérogation pour régulariser leur situation au cours de la saison 2021/2022 et n'ayant pas donné suite à leur engagement, **ne pourront plus bénéficier d'une nouvelle dérogation.**

A savoir :

D. 1 : REGLAIN Emmanuel. - D.2 : FEREZ Manu. - U.18.D.1 : DUMAS Fabrice. - GRANGIETTO Julien. - U.18.D.2 : LE TOHIC Sébastien. - MOINE Alexis. - U.15.D.2 : JOUAN Jannick. - BACHI Anouar. - PORTE Jean-Pierre. - BAJU Lucas. - GINEYS Nathan.

Ne seront pas concernés les éducateurs qui auront régularisé leur situation à partir de la parution de ce présent procès verbal jusqu'au 31 août 2022.

Les décisions de la commission d'encadrement des équipes peuvent être frappées d'appel par les intéressés ou leur club. Cet appel doit-être interjeté dans un délai de 7 jours à compter de la parution sur Internet.

Nous informons les clubs qui seront soumis au statut de l'encadrement des équipes pour la saison 2022/2023 qu'un courrier sera établi dès que les différentes catégories et poules concernées nous seront communiquées par la commission sportive.

Nous vous demandons d'être attentifs et de répondre dans les délais impartis.

Bonnes vacances à tous.

Jean-Marie PION,
Président de la commission.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 45 du 22 Juin 2022

RENOUVELLEMENT DOSSIERS MÉDICAUX ARBITRE SAISON 2022/2023

La C.D.A. vous informe que l'ensemble des Dossiers Médicaux des arbitres Drôme-Ardèche, sont disponible sur le site du District Drôme-Ardèche de Football.

Cette année, les Dossiers Médicaux sont à renvoyer avant **le lundi 15 août 2022** et uniquement par voie postale ou remis en main propre.

ATTENTION : TOUT ENVOI PAR MAIL NE SERA REFUSE

Pour tous les arbitres qui vont faire un questionnaire santé mineur ou 18 - 34 ans :

Lors de votre prise de licence, vous devez impérativement cocher la case **NON** ou **OUI** à la question qui se trouve dans la partie DOSSIER MÉDICAL, en fonction de votre situation.

Vous pouvez dès à présent faire votre demande de licence auprès de votre club comme les joueurs vous avez la possibilité de le faire de façon dématérialisée

Pour toutes questions sur les dossiers médicaux merci de contacter : Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

INDISPONIBILITES ÉTÉ 2022

La C.D.A. vous informe que, tant que votre licence n'a pas été validée, vous ne pouvez pas déposer vos indisponibilités.

SESSION DE FORMATION EN ARBITRAGE

La commission arbitrage vous informe que la prochaine session de formation se déroulera le jeudi 25 vendredi 26 et samedi 27 août 2022 au siège du District. Elle sera ouverte aux Candidats jeunes et adultes.

Très prochainement les modalités d'inscription vous seront communiquées en attendant si vous souhaitez des renseignements, merci de contacter Roland VIALLET en charge de la formation au DISTRICT DRÔME – ARDÈCHE par mail : rviallet@drome-ardeche.fff.fr ou par téléphone : 04.75.81.36.43 ou 06.15.60.01.54

CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **samedi 2 juillet 2022 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr et à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

ARRÊT DE LA FONCTION D'ARBITRE SAISON 2022/2023

La Commission de District de l'Arbitrage demande à tous les arbitres qui ne souhaitent pas renouveler leur licence, de contacter soit par mail à : arbitres@drome-ardeche.fff.fr soit par téléphone, le président de la commission arbitrage Nicola BRUNEL (06.70.31.54.43), afin de nous informer de votre arrêt d'activité.

ASSEMBLÉE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2022/2023

Cette année encore, l'Assemblée Générale des Arbitres se tiendra en deux samedis :

- **Le samedi 03 septembre 2022 à ST JEAN DE MUZOLS (07)**
 - le matin pour les catégories D1 – D2 et Arbitres-Assistants
 - L'après-midi pour tous les Jeunes arbitres
- **Le samedi 10 septembre 2022 à MONTELEGER (26)**
 - le matin pour la catégorie D4
 - L'après-midi pour la catégorie D 3 + Rattrapage

Merci de prendre vos dispositions dès à présent pour y être présent.

Aucune excuse ne sera acceptée sauf sur présentation :

- d'un certificat médical attestant l'impossibilité de se déplacer.
- d'une attestation de Travail.
- d'un justificatif de Voyage.

Pour ceux qui seraient concernés, vous devrez obligatoirement assister à l'une d'entre elles avec l'accord préalable du Président de la C.D.A.

LA PRÉSENCE A L'ASSEMBLÉE GENERALE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ARBITRES.

OBSERVATEURS ET TUTEURS SAISON 2022/2023

La C.D.A. demande à tous les observateurs et Tuteurs d'être présents à l'une des quatre Assemblées Générales des arbitres.

DÉMISSIONS DU CORPS ARBITRAL

Ci-dessous, la liste des arbitres qui ont décidés de mettre fin à leur carrière d'arbitre à la fin de la saison pour diverses raisons (Santé, Professionnelle, Études ou Personnelle) :

BEGOT Jérôme, BERRUYER Nathan, BOTTEX Richard, CALATAYD Renaud, CHAVANON Bruno, DUPONT Yanis, LAMPIN Lucas, LAMY Félix, LEBON Florian, LE JEUNE Alan, LETAILLEUR Florian, MIGUEL David, SERRE Théo,

La C.D.A., tout en regrettant, accepte leur décision et les remercie pour les services rendus. Elle leur souhaite plein de réussite dans leurs nouveaux projets.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT



COMITÉ DE DIRECTION

COMPTE-RENDU N°9
Réunion du lundi 30/05/2022

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION PRÉSENTS :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
BRET Vincent	X		
BRUNEL Nicolas		X	
BRUYAT Pascal	X		
D'AGOSTINO Dominique	X		
DELORME Bernard	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
GALES Gérald		X	
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAULAGNET Roselyne		X	
MARLHIN Alexandre	X		
MONTALBANO Stéphan	X		
PEALAT Philippe		X	
PELIN Nathalie	X		
PION Jean Marie	X		
REBOULLET Mathilde	X		
VILLAND Jean François	X		
ZAVADA Richard	X		

SALARIÉS PRÉSENTS :

NOM - Prénom	Fonction	Présents	En Visio	Excusés	Absents
VALLET Yann	CTR Chargé du Plan de Performance et Formation			X	
FOURNEL Thibault	Responsable Développement et Communication	X			

ORDRE DU JOUR :

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

II. RETOUR SUR LES EVENEMENTS DU MOIS DE MAI

III. CALENDRIER DES EVENEMENTS DE FIN DE SAISON

IV. CALENDRIER SAISON 2022/2023

V. ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

1. ORDRE DU JOUR
2. BOITIERS DE VOTE
3. CANDIDAT AU COMITE DE DIRECTION
4. VOTES LORS DE L'AG
5. OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS

VI. MARKETING

1. PROCEDURE GENERALE DE FONCTIONNEMENT
2. SOUSCRIPTION GRATUITE

VII. RESSOURCES HUMAINES

VIII. FETE DU FOOT

IX. DESIGNATION RECIPIENDAIRES DES ANNEAUX D'OR

X. QUESTION DIVERSES

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président revient sur le courrier co-signé par le Président de la FFF, Noël LE GRAET, et le Président de la Ligue du Football Amateur, Vincent NOLORGUES. Ce courrier corrobore les différentes dispositions prises par la LAuRAFOOT et le District afin d'endiguer la montée des violences et autres comportements déviants constatés.

Il informe l'assemblée que la recherche de volontaire dans le cadre des JO PARIS 2024 a débuté. Le relai de l'information a été effectué auprès des clubs.

Il rappelle la refonte envisagée de la pyramide des compétitions par la FFF. La volonté de celle-ci est d'augmenter le niveau de pratique et non pas de faire des économies.

II. RETOUR SUR LES EVENEMENTS DU MOIS DE MAI

- 07/05 : Collège des Présidents de la LAuRAFOOT.
- 10/05 : Remise du Label Jeunes FFF à l'AS SUD ARDECHE.
- 13/05 : 100 ans du District de la LOIRE : Le DDAF fêtera ses 100 ans en 2025.
- 15/05 : Présentation au club de l'Athlétic Foot Ceven : (Fusion entre l'Indépendante Blachéroise et l'AS Vanséenne).
- 17/05 : Réunion avec la Ligue du Football Amateur à LYON au sujet des contrats d'objectifs dans le cadre du plan de développement PERFORMANCE 2024.
- 18/05 : Finale retour de la sélection U15 F à ST JULIEN CHAPTEUIL.
- 18/05 : Visioconférence (FFF – Ligue – District) au sujet du terrain de beach soccer de VESSEaux.
- 21/05 : Evènement « Mémoire de Foot » de l'Olympique Salaise Rhodia qui avait pour but de retracer l'histoire du football sur le territoire et de fédérer autour du nouveau club de l'OSR.
- 22/05 : Réception au club de l'ESP Hostunoise.
- 26/05 : Tournoi FC MUZOLAIS en présence de M. Olivier DUSSOPT et de M. Christian FEROUSSIER.
- 26 au 29/05 : Championnat de France de PAFA Foot à 7.

III. CALENDRIER DES EVENEMENTS DE FIN DE SAISON

- 4/06 : Plateau finale des championnats vétérans
- 4/06 : Finales des coupes René GIRAUD et Xavier BOUVIER
- 4/06 : Finales des coupes U13
- 11/06 : Journée Nationale des Débutants
- 12/06 : Finales des coupes Drescher TARDY et Camou WOLF
- 18/06 : Plateau coupe vétérans
- 18/06 : Finale du foot diversifié

Un point sur les représentations de fin de saison est effectué. Le service administratif répondra par courriel à l'ensemble des sollicitations. Une optimisation des représentations est effectuée afin de répondre au plus près à la demande des clubs.

IV. CALENDRIER SAISON 2022/2023

Le calendrier de la saison 2022/2023 sera effectué après validation du calendrier 2022/2023 de la LAuRAFOOT. Il sera effectué par les commissions compétentes et en collaboration avec l'Equipe Technique Départemental. Quelques jalons ont d'ores et déjà été fixés par le Comité de Direction.

V. ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale du District se déroulera le jeudi 8 septembre à partir de 18h30 au siège du Crédit Agricole à VALENCE. L'ordre du jour proposé est approuvé par le Comité de Direction.

1. ORDRE DU JOUR

18H30 : ACCUEIL DES CLUBS

- Emargements.
- Remise des différents documents ainsi que les supports de vote.

19H00 : OUVERTURE DE LA SEANCE

- Mot d'accueil du Président.
- Allocutions des personnalités.
- Quorum.

19H35 : OUVERTURE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Approbation du PV de l'AG 2021 de VALENCE. (vote)
- Approbation des rapports d'activités des commissions.
- Présentation des deux candidats au Comité de Direction. (vote)
- Présentation du compte rendu des réunions de secteur. (vote)
- Présentation d'informations non soumises au vote : brassard pour les éducateurs - challenge du fair-play
- Présentation des modifications relatives aux textes fédéraux votées à l'AG Fédérale du 18/06/2022 à NICE.
- Présentation des modifications des textes réglementaires District :
 - Aménagement du barème de pénalisation. (vote)
 - Horaires des compétitions. (vote)
 - Suppression des prolongations pour les coupes (sauf pour les finales). (vote)
 - Application immédiate des trois modifications réglementaires précédentes. (vote)
 - Refonte des championnats jeunes pour la saison 2023/2024. (vote)
- Présentation de l'évolution de l'observatoire des comportements sur les dernières années.
- Remise de récompenses à F. BOUDIKIAN et A. BERGERON (Arbitres Fédéraux)

20H30 : BILAN FINANCIER 2021-2022

- Présentation et approbation du bilan, du compte de résultat et de l'affectation du résultat relatif à la saison 2021/2022. (vote)
- Présentation et approbation du rapport du commissaire aux comptes. (vote)
- Présentation et approbation du budget prévisionnel pour 2022/2023. (vote)

20H45 : QUESTIONS DIVERSES

- Questions diverses - *Seules les questions posées par écrit et reçues au District avant le 26 Août 2022 seront traitées.*

Allocution et clôture de l'assemblée générale par le Président du District.

2. BOITIERS DE VOTE

Le devis relatif à la location des boitiers de vote proposé par R. ARNAUD est validé par l'assemblée. En effet, certains votes doivent obligatoirement être effectués à bulletin secret. De plus, seul ce système permet de respecter les poids de vote des clubs.

3. CANDIDAT AU COMITE DE DIRECTION

M. Baptiste PROTOY sera candidat au Comité de Direction. Le vote relatif à son élection sera effectué lors de l'AG du 8 septembre 2022. Par ailleurs, un second poste au Comité de Direction est à l'étude.

4. VOTES LORS DE L'AG

Un point sur les différents dispositifs votés lors de la prochaine AG est effectué. Certains d'entre eux restent à préciser. L'ensemble des dispositions seront détaillées lors du prochain Comité de Direction du 4 juillet prochain.

5. OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS

Il est décidé d'effectuer une présentation de l'observatoire des comportements et de son évolution sur les dernières années lors de la prochaine Assemblée Générale.

VI. MARKETING

Après validation du groupe de travail, une présentation de la nouvelle organisation de la commission est effectuée. Celle-ci s'articulera autour de deux pôles : un pôle commercial représenté par S. MONTALBANO et V. BRET, et un pôle logistique représenté par B. BETTON et P. GIRON.

1. PROCEDURE GENERALE DE FONCTIONNEMENT

Après concertation entre le comité de direction et le groupe de travail, il est demandé de rassembler et de mettre en forme les différentes propositions du comité de direction pour le prochain CD.

2. SOUSCRIPTION GRATUITE

S. MONTALBANO informe l'assemblée de la date du tirage au sort de la souscription gratuite (septembre 2021). Il effectuera une proposition prochainement afin de redynamiser ce dispositif pour la saison 2022/2023.

VII. RESSOURCES HUMAINES

Le Président informe l'assemblée des 3 candidats reçus dans le cadre du recrutement du futur CTD DAP. Il informe que la candidature de Jérôme VIAL a été retenue par l'ensemble du jury. En effet, le jury a apprécié la cohérence du projet proposé pour le Développement et l'Animation des Pratiques de notre territoire.

Il informe le Comité de Direction des entretiens d'embauche qui se sont tenus dans le cadre de la nouvelle commission technique élargie sous le couvert de Drôme Profession Sport. Les candidats retenus seront annoncés au prochain comité de direction.

Enfin, il informe de la prolongation du télétravail pour le pôle administratif selon les modalités définies ultérieurement.

VIII. FETE DU FOOT

Etant donné la suppression de la fête du foot depuis quelques saisons compte tenu de la pandémie, le Comité de Direction se positionne d'ores et déjà sur la mise en place d'un événement sportif majeur de fin de saison. Dans ce cadre, il est décidé d'organiser toutes les finales des coupes Drôme-Ardèche sur un week-end en fonction d'un cahier des charges précis. Il est demandé au groupe de travail des calendriers, piloté par P. AUBERT, de prendre en compte cette décision pour l'établissement du calendrier 2022/2023.

L'appel à candidature pour l'organisation de ces finales sera effectué en début de saison 2022/2023 et le Comité de Direction décidera ensuite conjointement du lieu de ces finales.

IX. DESIGNATION RECIPIENDAIRES DES ANNEAUX D'OR

R. ARNAUD informe les membres de la liste des récipiendaires pour les anneaux d'or du CDOS 07. Il informe également que cette cérémonie se déroulera le 30 septembre 2022 à VALS LES BAINS.

X. QUESTION DIVERSES

C. BRESSON présente l'organisation finale de la compétition Beach Soccer en Drôme-Ardèche.

Celle-ci s'articulera en 4 rassemblements Drôme-Ardèche. Les deux premiers de ce championnat participeront à la finale régionale qui se déroulera à Vessey le 26 juin prochain.

Il est également évoqué la création d'une commission spécifique futsal : celle-ci aurait à charge l'organisation de l'ensemble des compétitions futsal (jeunes, féminines, seniors). Cette commission serait indépendante des commissions seniors, jeunes et féminines. Une proposition sera effectuée lors du prochain Comité de Direction.

Le Président,
Jean-François VALLET



Le Secrétaire Général,
Roland ARNAUD

